

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
PIERRE NKURUNZIZA, PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DU BURUNDI DEVANT LA 61^{EME}
SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES**

New York, le jeudi 21 septembre 2006

**Excellence Madame la Présidente de l'Assemblée
Générale,
Excellence Monsieur le Secrétaire Général de
l'Organisation des Nations Unies,
Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de
Gouvernement,
Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs de
délégation,
Honorables Délégués,
Mesdames, Messieurs,**

C'est un grand honneur et un réel plaisir pour nous de prendre la parole au nom de notre délégation pour nous adresser à cette auguste assemblée et de pouvoir répondre à cet important rendez-vous où toutes les nations membres de notre Organisation vont examiner les questions les plus préoccupantes de l'heure.

Nous tenons à vous exprimer, Madame la Présidente, au nom de notre délégation et en notre nom propre, nos vives et chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de nos travaux.

Nos félicitations vont également à Son Excellence Monsieur Jan ELLIASON pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé les travaux de la précédente session de notre Assemblée.

Nous saisissons aussi cette occasion pour renouveler l'appui et l'appréciation positive de notre pays à l'action éclatante du Secrétaire Général, Son Excellence Monsieur Kofi ANNAN qui a conduit notre Organisation avec courage, lucidité et détermination au cours de son mandat.

Le Burundi participe à la 61^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, une année après la mise en place des Institutions démocratiques. C'est un événement historique au Burundi que nous ayons des Institutions démocratiquement élues qui viennent de passer le cap d'une année au pouvoir, et cela, depuis son Indépendance.

Madame la Présidente,

Ce moment constitue pour nous une occasion propice pour faire le point à l'intention de cet auguste auditoire, de la situation politique, sociale et économique de notre pays, des efforts consentis en vue de relever les nombreux défis auxquels la population burundaise fait face et enfin pour nous exprimer sur un certain nombre de préoccupations de l'heure au niveau régional et mondial.

Dans la situation post-conflit que traverse notre pays, le premier souci a été de restaurer la paix et la sécurité à travers le pays. Cette tâche a été possible grâce au déploiement sur le territoire burundais d'une force des Nations Unies et la formation des Forces de Défense Nationale et de la Police Nationale conformément à l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation nationale au Burundi et l'Accord Global de cessez-le-feu de Pretoria. L'intégration a été faite jusqu'aujourd'hui sans aucun incident, que Dieu soit loué.

La signature récente d'un Accord global de cessez-le-feu intervenu le 07 septembre 2006 entre le Gouvernement et le Mouvement PALIPEHUTU - FNL nous encouragent à accélérer le programme de désarmement des populations civiles pour instaurer définitivement la paix et la sécurité sur tout le territoire national. Pendant ces trois derniers mois, la population a commencé à remettre aux autorités les armes acquises pendant la crise qui a secoué le BURUNDI. Cet Accord constitue une étape très importante dans la vie de notre pays qui se trouve dans une phase de reconstruction.

A l'heure actuelle, l'exercice des libertés politiques est devenu une réalité au Burundi, que ce soit au niveau des formations politiques, de la société civile et des médias. Pour ces derniers, une loi vient d'être votée en vue de l'émergence d'organes de presse plus diversifiés et plus professionnels.

Nous venons de promulguer également une loi sur la lutte anti-corruption assortie de ses instruments d'application comme une brigade et une cour anti-corruption. Nous sommes convaincus que ces instruments vont nous permettre de travailler avec